

Réunion du 04 Octobre 2014
2014-010

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, avoir pris connaissance des différents éléments du dossier, en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité :

- Approuve totalement la démarche effectuée le 02 octobre 2014 par M. le Maire et les adjoints ainsi que le contenu du courrier remis au liquidateur judiciaire.
- Donne pouvoir à M. le Maire :
 - o Pour effectuer toutes les démarches, transmettre et signer tous les documents nécessaires pour mener à bien ce dossier de préservation des sites de production du Granit de la Commune de Languédias.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée.
Ainsi délibéré en séance, le jour, mois et an que dessus.

Le Maire
Jérémy DAUPHIN

SIGNATURES

*Séance du 15 septembre 2014 n° 2014-010-01*Objet : **PRESERVATION DES SITES DE PRODUCTION
DU GRANIT DE LANGUEDIAS**

Jean-Yves NEDELLEC 1 ^{er} Adjoint	Graziella WERNER 2 ^{ème} Adjointe	Christian GICQUEL 3 ^{ème} Adjoint	Anne JEHANNO
Marina DEROUILLAC	Jérôme THOMAS	Hélène DANIEL	Kerry SHEPPARD
Amand GAUSSEL	Yannick JAMEAULT		